



Paris, le 3 juillet 2026,

Vivre une communion renouvelée au service de la mission

Le Dicastère pour la Doctrine de la Foi a publié hier un décret confirmant l'excommunication des évêques de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, pour avoir commis « *un acte de nature schismatique* » : la consécration épiscopale de quatre prêtres, organisée le 1er juillet 2026 à Écône, en Suisse, « *sans mandat pontifical et contre la volonté du Souverain Pontife* ».

Le décret précise que les prêtres de la Fraternité, ainsi que les fidèles laïcs qui y adhèrent formellement, sont également concernés par cette peine d'excommunication. Le Saint-Siège avertit enfin les fidèles que les sacrements administrés par les prêtres de la Fraternité Saint-Pie-X sont illicites, et que le sacrement de pénitence et le mariage qu'ils célèbrent sont invalides.

Nous avons accueilli avec tristesse et douleur le choix de la Fraternité Saint-Pie-X, et prenons acte de ses conséquences canoniques.

Cette situation porte gravement atteinte à la communion ecclésiale, pour l'Église universelle et, d'une façon particulière, dans notre pays. En France en effet, où la Fraternité Saint-Pie-X est bien implantée, cette division traverse aussi le cœur de familles et de fidèles, jeunes et moins jeunes, qui sont attachés, pour des raisons historiques, affectives, personnelles ou familiales, à la Fraternité Saint-Pie X, mais qui cultivent aussi, avec une ferveur et un zèle apostolique réels, un sincère amour de l'Église et un profond désir de participer à sa mission, en communion avec le Pape et dans la fidélité à la grande Tradition de l'Église et du Magistère.

À ces fidèles qui souffrent aujourd'hui de cette situation, nous voulons manifester notre sollicitude paternelle. Nous espérons que les mesures annoncées par le Saint-Siège les aideront à comprendre la gravité des décisions prises par les responsables de la Fraternité Saint-Pie-X et nous encourageons ces fidèles à revenir dans la pleine communion avec le Pape, avec les évêques et avec toute l'Église.

Nous invitons tous les catholiques de France à prier à cette intention, et à déployer la charité nécessaire pour accueillir ceux qui feront le choix courageux de l'unité et de la fidélité au Saint-Père, pour que nous puissions vivre une communion renouvelée, au service de la mission.

+ Cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille et président de la Conférence des évêques de France

+ Mgr Vincent Jordy, archevêque de Tours et vice- président de la Conférence des évêques de France

+ Mgr Benoît Bertrand, évêque de Pontoise et vice- président de la Conférence des évêques de France